

*Questions orales*

**Une voix:** Lesquelles?

**M. Hnatyshyn:** Je vais les nommer. Il y en a un bon nombre. J'affirme aux députés que nous avons pris des initiatives au sujet des approvisionnements, et je peux les énumérer toutes si le député a le temps. Je propose d'en parler cet après-midi, puisque le chef de l'opposition a dit qu'il souhaitait débattre ces questions.

**M. MacEachen:** Monsieur l'Orateur, je ne suis pas intéressé pour le moment à entendre le ministre faire l'apologie de son incompétence. Le rapport de l'Office national de l'énergie dit très clairement qu'il serait téméraire d'affirmer catégoriquement que les Canadiens n'auront pas de problèmes d'approvisionnement de pétrole cet hiver. J'attire l'attention du ministre sur le communiqué ainsi conçu.

Étant donné que le gouvernement de l'Iran a remis sa démission aujourd'hui, étant donné le désordre politique qui règne dans ce pays à l'heure actuelle et étant donné que le Canada compte sur une proportion sensible de pétrole iranien pour assurer ses approvisionnements annuels, le ministre peut-il dire à la Chambre si le gouvernement a fait des démarches quelconques, sur le plan politique, auprès des autorités iraniennes, pour s'assurer que ce pays continuera à livrer la même quantité de pétrole au Canada, qui se chiffre, si j'ai bien compris, à environ 100,000 barils par jour, car nous en avons absolument besoin.

**M. Hnatyshyn:** Monsieur l'Orateur, le député ne nous aidera pas par ses déclarations à nous faire une idée juste de ce que la situation sera l'hiver prochain, car il cherche à donner une allure dramatique à ce qui n'en devrait pas avoir. Nous, députés ministériels, entendons mettre en œuvre une politique—politique que l'opposition refuse d'appuyer—en vue d'assurer notre autonomie en ce domaine et d'accroître nos approvisionnements.

Quant à traiter avec le gouvernement iranien, c'est là une information qui vient tout juste de nous parvenir. Nous allons certes discuter avec lui du maintien des approvisionnements. Nous prenons des mesures pour accroître le plus possible la production canadienne et nous allons continuer à surveiller de très près la situation. Nous sommes convaincus que nous arriverons à passer l'hiver, et nous allons faire de notre mieux à cet égard en mettant à contribution la production et les réserves canadiennes ainsi que les approvisionnements internationaux.

**M. MacEachen:** Monsieur l'Orateur, le ministre s'est dit convaincu que nous arriverons à passer l'hiver. Pourtant, l'Office national de l'énergie déclare dans son rapport qu'il faudrait être bien inconscient pour affirmer que les Canadiens n'éprouveront pas de difficultés à s'approvisionner en pétrole l'hiver prochain.

Le ministre voudrait-il abandonner son attitude satisfaite pour reconnaître la gravité de la situation dont le rapport de l'Office national de l'énergie se fait l'écho et pour faire appel sans tarder à l'Office de répartition des approvisionnements d'énergie. Compte tenu du rapport de l'Office national de l'énergie et de l'instabilité au Moyen-Orient, comment le ministre peut-il expliquer qu'il n'ait encore nommé personne pour faire partie de l'Office de répartition des approvisionnements d'énergie? S'il ne l'a pas encore fait, voudrait-il le faire

aujourd'hui même, pour que quelqu'un s'attelle à cette tâche, quoique le ministre, quant à lui, ne semble même pas être à son travail présentement.

• (1420)

**M. Hnatyshyn:** Monsieur l'Orateur, tout ce que je puis dire au député, c'est que, de toute évidence, il ne comprend pas la question. Il ne la comprenait d'ailleurs pas lorsqu'il faisait partie du gouvernement, et c'est l'une des raisons pour lesquelles nous risquons de connaître des difficultés cet hiver.

La réalité, c'est que le ministère est en train de mettre sur pied un mécanisme qui permettra de faire face aux situations d'urgence. Ce mécanisme est déjà en place et prêt à être déclenché. Comme le député le sait sans doute, les mesures prévues ne seraient appliquées que s'il y avait une véritable crise, et la Chambre serait alors saisie de la question et en discuterait, conformément aux dispositions de la loi qui a été adoptée en ce sens au cours de la dernière législature. Il n'y a pas de crise actuellement. Selon le rapport de l'Office national de l'énergie, la situation est encore tenable, mais selon les circonstances, elle pourrait se dégrader cet hiver.

J'ai encouragé l'Office national de l'énergie à rendre ces rapports accessibles aux Canadiens. A mon sens, nous devrions dévoiler publiquement les résultats de nos analyses de la situation, pour que la population se rende compte qu'il s'agit là d'une matière première qu'il faut éviter de gaspiller, et qu'il ne faudrait plus adopter d'attitude du genre de celles que nous avons adoptées dans le passé en matière d'approvisionnement en énergie, des attitudes immobilistes comme celle du gouvernement précédent.

**Des voix:** Bravo!

LA RÉUNION DES MINISTRES PROVINCIAUX AU SUJET DES APPROVISIONNEMENTS EN PÉTROLE CET HIVER

**M. Herb Breau (Gloucester):** Monsieur l'Orateur, le ministre peut bien dire qu'il n'y a aucun problème, mais l'Office national de l'énergie a affirmé qu'il serait téméraire de prédire avec certitude que les Canadiens ne feront face à aucune pénurie de produits pétroliers cet hiver.

Comme les ministres provinciaux de l'Énergie croyaient que la situation pourrait devenir critique cet hiver, quand ils se sont réunis la semaine dernière ou la semaine précédente à Calgary pour discuter de ce problème et qu'ils se sont engagés à présenter un rapport au ministre, ce dernier peut-il dire à la Chambre s'il a reçu ce rapport? S'il l'a reçu, quelle en est la teneur et que fera-t-il à ce sujet?

**L'hon. Ray Hnatyshyn (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur l'Orateur, comme d'habitude, la question du député est en retard d'une semaine. Un de ses collègues l'a déjà posée à la Chambre.

J'ai bien reçu un rapport des ministres provinciaux. En réponse à son collègue qui s'asseyait non loin de lui, j'ai déjà signalé que nous avons eu des consultations étroites avec les ministres provinciaux. On a proposé le rétablissement de la commission technique consultative chargée de la répartition. J'ai signalé auparavant qu'il pourrait y avoir certains obstacles juridiques à la création d'une telle commission consultative en raison des conséquences possibles en matière de coalitions.